

Programme « Société et Future »

Rapport final – “Synthèse de la recherche”¹

CONTRAT DE RECHERCHE: TA/00/30

ACRONYME DU PROJET: FEMIGRIN

TITRE: **Facteurs et dynamiques explicatifs des processus de la migration et de l'intégration des femmes en Belgique**

L'EQUIPE DE RECHERCHE (indiquant les instituts et les unités de recherche):

CHRISTIANE TIMMERMAN (UA, CEMIS)

MARCO MARTINIELLO (ULG, CEDEM)

JOHAN WETS (KULEUVEN, HIVA)

ANDREA REA (ULB, METICES)

COORDINATEUR: CHRISTIANE TIMMERMAN

PROMOTEUR(S): MARCO MARTINIELLO, JOHAN WETS & ANDREA REA

CHERCHEUR(S): PETRA HEYSE (UA), ALICE PONCELET (ULG), FATIMA ZIBOUH (ULG), FERNANDO PAUWELS (KULEUVEN), MARIE GODIN (ULB) & ANY FREITAS (ULB), ELS VANDERWAEREN* (UA)

DATE: 31/12/2010

¹ Voir art. 5.5.2 du contrat de base.

* La finition du rapport, les synthèses en Néerlandais, Français, Anglais et le rapport d'évaluation.

Liens vers les sites où se trouvent les travaux de l'équipe de recherche dans le cadre du projet :

www.ua.ac.be/cemis
www.dcedem.ulg.ac.be

www.hiva.be
www.ulb.ac.be/socio/germe/

Synthèse

La recherche se concentre sur des modèles transnationaux et transculturels de la migration et de l'intégration féminine dans la société Belge. La recherche met en évidence la féminisation de la migration en Belgique et la position socio-économique de ces migrantes dans la société Belge. Le genre des personnes migrantes a fait l'objet d'une analyse statique mais aussi d'une analyse dynamique en étudiant l'influence réciproque entre le genre et la migration: c'est-à-dire, comment les relations de genre dans la région d'origine et en Belgique conduisent à la migration et – inversement- comment les relations de genre changent à travers les processus et les trajectoires de migration. La première partie de cette interaction (l'influence du genre sur la migration) explique les différences constatées dans une analyse statique de la question du genre. La deuxième partie de l'interaction (l'influence de la migration sur le genre) montre les processus de changement dans les identités de genre qui sont provoqués par la migration. En plus, nous mettons aussi en évidence l'impact de la migration sur les relations de genre dans la région d'origine.

Le concept de 'changement social' est central dans l'analyse dynamique de la question du genre. Des transitions du genre à différents niveaux (macro, méso et micro) se structurent différemment dans les processus de migration d'hommes et de femmes dans les régions d'origine et en Belgique. Une deuxième approche importante de la migration et de l'intégration concerne la perspective longitudinale dans cette recherche. Dans cette dernière approche, nous ne considérons pas la migration et l'intégration comme des phases séquentielles et différentes, mais comme un parcours ou une carrière migratoire. A partir de cette perspective nous analysons comment les identités changent dans le temps (aussi bien avant et après la migration que après quelques temps en Belgique) dans différents domaines de la vie (le travail et la famille). A cet égard nous approchons des identités des personnes migrantes comme des constructions sociales qui prennent forme et qui changent en interaction avec l'environnement direct et le large contexte transnationale.

L'analyse statistique de la question du genre dans cette recherche est basée sur des sources de données quantitatives: (1) de l'Office des Etrangers, (2) d'Eurostat, (3) DGSIE (de la Direction générale statistique et information économique - l'ancien NIS), (4) le Registre National, (5) la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, (6) SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et (7) Enfant et Famille. En outre, l'analyse dynamique de la question du genre est basée sur une recherche ethnographique complémentaire et avancée dans cinq groupes délimités sur base de leur position géographique: 1) les Philippines, 2) la Russie et l'Ukraine, 3) la Roumanie, 4) le Nigéria et 5) des pays latino-américains (le Brésil, l'Equateur, la Bolivie et la Colombie). Nous poursuivons la construction d'un cadre d'analyse pour la recherche, sensible au genre, sur la migration, cela par une interaction continue entre les buts de la recherche et les résultats empiriques. Ce cadre contient les éléments nécessaires pour une analyse selon le genre dans les processus de migration et d'intégration:

- des facteurs macro-structurels liés au genre qui expliquent les différences concernant la migration et l'intégration des hommes et des femmes (= *structures*);
- les ressources personnelles (l'*agency*) liées au genre dans le processus migratoire, qui montrent comment les femmes font activement avec certains obstacles et opportunités structurelles (=l'*agency*);

- des changements dans les relations de genre et des identités de genre vécues par la migration, dans différents domaines de la vie comme le marché du travail et la famille (= *avant – après*);
 - l'évolution des identités de genre à travers la carrière migratoire en Belgique (= *trajet*);
- En tenant compte de ces éléments de notre cadre analytique, nous parvenons à des conclusions intégrées de la recherche quantitative et qualitative. Nous les présentons ensuite point par point.

1) Conclusions concernant les différents modèles de migration et d'intégration des hommes et des femmes

La féminisation de la migration: la nécessité de nuancer – Tel que les modèles migratoires internationaux, la féminisation de la migration en Belgique n'est pas une question de tout ou de rien. Les données mettent en évidence des nuances dans les différents groupes délimités géographiquement et dans les différentes formes migratoires. En 2009 plus de la moitié des visas sont remis pour des raisons familiales ('réunion ou regroupement familiale'). Le groupe qui utilise cette forme de migration contient surtout des femmes. Les femmes reçoivent relativement moins de visas dans le contexte de la migration professionnelle. Pour l'asile il n'y a pas de grande différence liée au genre: 51% des demandes d'asile viennent d'hommes, 49% de femmes. En outre, les nouveaux venus que nous avons étudié selon les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale sont plutôt féminins (51,4%) contrairement à la population étrangère générale. Une comparaison entre les groupes concernant le rapport entre hommes et femmes montre comment les nouveaux venus adultes du groupe de la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie sont surtout des femmes (2,8 femmes par homme), suivi par les Philippines (2,5), le Brésil (2,4) et les pays latino-américains (la Bolivie, la Colombie et l'Equateur) (1,9) et la Roumanie (1,3). Il y a peu de différences entre les nouveaux venus Nigériens: 1,1 femme par homme. Mais dans les chiffres de la recherche quantitative nous ne retrouvons pas un groupe important étudié dans la recherche qualitative. Ce groupe important concerne les femmes qui travaillent de façon irrégulière (illégal) comme femme de ménage ou comme puéricultrice dans des familles. La recherche qualitative nous montre que ces femmes sont suffisamment représentées non seulement dans les secteurs que nous venons de désigner mais aussi dans d'autres formes migratoires irrégulières (le trafic d'être humain, la prostitution).

Une image réaliste de la présence féminine dans la migration exige en d'autres mots, une rencontre avec de nouvelles sources de données quantitatives alternatives et des données qualitatives supplémentaires. La recherche quantitative seule n'est pas suffisante pour révéler le rôle de la femme et conduirait plutôt à une image fautive. Ce sont surtout les formes de migration 'invisibles' qui rompent avec l'image classique des migrantes comme des 'figures passives', par exemple quand elles suivent leur mari dans le cadre du regroupement familial. Des femmes peuvent également être l'acteur migrant principal et devenir le soutien financier de la famille dans la région d'origine.

Vers une explication de la féminisation et de la masculinisation de modèles migratoires mondiales – Nous comprenons la féminisation et la masculinisation de la migration internationale comme un jeu d'ensemble de quelques facteurs macro structurels dans des sociétés pourvoyeuses et recevantes: des événements historiques, des évolutions macro économiques, des transitions démographiques, des caractéristiques politiques institutionnelles, des changements dans les systèmes macro de genre et dans les réseaux migratoires. Dans la recherche qualitative sur le terrain, on constate que la demande de travail irrégulier féminin en Belgique est une des explications les plus importantes pour la féminisation de la migration venant des pays étudiés. Le travail disponible pour les femmes est plus étendu, moins risqué et plus stable que le travail disponible pour les hommes. A cause de la crise économique le travail des hommes dans le secteur de la construction diminue. Le travail des hommes devient moins sûr, moins stable et est lié à un plus grand

risque d'être arrêté que le travail des femmes, qui se passe dans les familles. Des transitions démographiques comme le vieillissement de la population dans l'Occident et l'insertion des femmes dans le processus du travail (remplacement du modèle 'soutien de la famille par l'homme uniquement' par le modèle où l'homme et la femme travaillent) augmentent en plus la demande en aide ménagère et en personnel médical et soignant dans le secteur de la santé. Ces demandes de soins sont partiellement complétées par le système de titres service, mais laissent ouverte une demande de soin importante. Cette demande de main-d'œuvre s'allie à une situation économique difficile et à un manque de possibilités de travail dans les pays d'origine d'où migrent les femmes de cette recherche. Les femmes se sentent souvent obligées d'entretenir leur propre famille ou leur famille d'origine par la migration pour des raisons économiques.

Dans différents groupes étudiés le '*global care chain*' a été confirmé. Cela concerne l'exécution de tâches soignantes par des femmes venant de pays à faible revenu dans des sociétés postindustrielles. Pour faciliter la participation égalitaire au marché du travail des femmes en Europe Occidentale, nous avons besoin d'ouvrières venant de l'Ouest et du Sud. Ces femmes travaillent souvent dans des conditions de travail irrégulières, sous-payées et en-dessous du niveau de leur diplôme. Souvent elles abandonnent une famille dans leur région d'origine. A cause de leur absence le soin et l'éducation des enfants est faite par un membre de la famille ou une aide payée.

Le paragraphe précédent illustre comment les évolutions macro-économiques et démographiques se déroulent sous l'influence du genre. La position sociale des femmes dans les sociétés pourvoyeuses et d'accueille, les discriminations spécifiques liées au genre et les transitions dans des systèmes de genre aussi bien dans les pays d'origine qu'en Belgique déterminent le degré dans laquelle la migration se féminise. Ceci ne compte pas seulement pour la migration de travail (irrégulière), mais aussi pour la migration familiale. Le travail sur le terrain montre comment l'insatisfaction concernant les relations de genre existant dans le propre pays en combinaison avec une image idéalisée de régions éloignées et des personnes qui y habitent, contribuent au processus de sélection des partenaires transnationaux. L'insatisfaction concernant les systèmes de genre patriarcaux et la position des femmes perçue comme inférieure dans les pays d'origine en combinaison avec une image des relations de l'homme et de la femme idéalisée comme étant démocratique en Europe Occidentale conduit les femmes à choisir un homme européen dans les groupes étudiés. En même temps il semble que quelques hommes belges sont déçus par l'émancipation et la participation professionnelle des femmes belges. Cela encourage leur recherche d'une épouse vers une forme traditionnelle et centrée sur la famille, qu'ils espèrent trouver en Europe de l'Est, en Asie du Sud-est ou en Amérique latine. La création d'une image stéréotypée du genre sur *des sites de rencontres en ligne* renforce les processus de sélection dont on vient de parler et favorise un modèle de la migration internationale qui est lié au genre.

Les réseaux de migration procurent en outre une contribution au modèle de la migration internationale lié au genre. Le rôle structurant de réseaux de la diaspora est surtout cruciale dans la migration de travail féminine irrégulière. Ces réseaux sont fort liés au genre. Nous entendons par là qu'ils existent des réseaux spécifiques féminins et masculins. Nous retrouvons l'impact décisif de tels réseaux liés au genre chez les travailleurs migrants irréguliers latino-américains de langue espagnole, Ukrainiennes et Philippines. La recherche indique le rôle structurant de réseaux dans le développement du projet de migration et la concrétisation effective du projet (préparer le voyage, le voyage lui-même, premier asile en Belgique et le trajet migratoire). Les réseaux offrent une opportunité et déterminent la destination de la migration. Ces réseaux sont moins déterminants pour les regroupants familiaux avec un partenaire belge, où la migration est plutôt individuelle. Mais c'est difficile de généraliser ceci, parce que chez les femmes Philippines, qui ont migré dans le cadre du regroupement familial, les amis ou la famille jouent un rôle important de médiation. Dans

certains groupes étudiés, c'est-à-dire les Russes et les Brésiliens, les réseaux transnationaux sont moins déterminants pour le trajet de migration individuel.

En somme, le cadre institutionnel politique (la politique de migration) – et plus spécifiquement le contexte européen – facilite ou entrave la migration féminine en Belgique. Nous observons une différence remarquable dans les possibilités migratoires entre les états de l'UE et ceux qui n'appartiennent pas à l'UE (les femmes Roumaines par exemple opposée aux autres groupes féminines de cette recherche). L'affiliation à l'UE ne crée pas seulement plus de possibilités de migration pour tous les niveaux d'éducation, l'ouverture des frontières réglementée enlève une partie de la migration de l'illégalité.

La position socio-économique des migrantes en Belgique – Une analyse des permis de travail indique une augmentation des permis de travail délivrés à des femmes entre 2000 et 2006. La part des femmes qui reçoit un permis de travail, augmentait de 21,8% en 2000 à 35% en 2006. Les chiffres montrent des différences nationales. En 2000 10% des permis de travail des Nigériens appartenait aux femmes. Chez les migrantes travailleuses philippines le pourcentage était de 55%. La part des femmes chez les Nigériens augmentait de 38% en 2006. Dans la migration de travail roumaine la part augmentait de 38% à 63%; les migrantes travailleuses philippines restent le groupe le plus féminin avec une part de 75%. Cependant le taux d'emploi (la part de travailleurs dans la population active à l'âge de 15-64 ans) de la population immigrante est en générale inférieure à la population belge. Ceci s'explique par la participation au travail inférieure des migrantes (femmes travailleuses = 25,9%, hommes travailleurs = 54,1%).

Les sources de données disponibles ne permettent ni de fournir une représentation de la féminisation de la migration (l'afflux), ni de rendre compte de la position socio-économique des migrantes en Belgique. Les nouvelles venues se retrouvent pour plus de la moitié (57%) dans la catégorie "autre" du Datawarehouse marché du travail et protection sociale (KSZ) et pas comme demandeur d'emploi, indépendant ou à titre de salarié (en face de 30% des hommes). Pour la plupart des nouvelles venues ces chiffres ne permettent pas une analyse de la position socio-économique.

Une femme sur trois dans la population étudiée est salariée et plus ou moins 5% est enregistrée comme indépendante. Ceci concerne en outre seulement la migration régulière. Comme nous l'avons déjà écrit, une grande partie des migrantes se trouve dans l'économie informelle. Les chiffres ne disent rien sur le travail irrégulier et ne permettent pas d'expliquer le fossé observé entre le contexte sociodémographique des migrantes et la réelle position socio-économique. En accord avec les recherches antérieures la recherche qualitative démontre le haut degré d'éducation de beaucoup de nouvelles venues, leurs ambitions et aspirations sur le marché du travail et la réelle position professionnelle en Belgique (un taux d'emploi élevé, travail sous le niveau du diplôme). Beaucoup de personnes interrogées expriment un sentiment de 'potentiel inutilisé'. Les témoignages indiquent la rigidité des catégories migratoires de la politique de migration, plus précisément la dichotomie entre les personnes qui ont migré dans le cadre du travail ou du regroupement familial. Il n'y a presque pas d'information sur la participation au marché du travail de personnes qui ont migré dans le cadre du regroupement familial et sur les aspirations familiales des migrants travailleurs. A cet égard les données du KSZ démontrent la situation familiale économiquement vulnérable dans laquelle certaines femmes qui ont migré dans le cadre du regroupement familial se retrouvent.

Une analyse de la position socio-économique du partenaire sur base de données du KSZ indique que le taux de chômage des personnes qui cherchent un partenaire à l'étranger est élevé. Le taux de chômage de la population belge est plus ou moins 8%, tandis que la part des demandeurs d'emploi entre les personnes qui se marient avec un étranger (toutes les nationalités confondues) représente presque un quart (23,3%). Ce chiffre globale élevé est

du en grande partie aux pourcentages de demandeurs d'emploi élevés chez les personnes qui se marient avec une personne issue de la Turquie ou du Maroc (Cette recherche ne s'est pas du tout concentrée sur ces deux nationalités). Une analyse plus profonde de la position sur le marché du travail de ces groupes dénonce que ceux qui travaillent se retrouvent souvent dans des emplois précaires et à faible revenu. Bien qu'il s'agit d'une 'décoloration' de la pauvreté² et que les CPAS sont confrontées à un afflux de nouveaux venus³ qui augmente, une analyse des données dans le KSZ montre qu'il y a, pour les années analysées, seulement un petit pourcentage (4%) des groupes analysés qui trouve le chemin vers le CPAS.

Les ressources personnelles (agency) ou la mise en forme active par des femmes de leur projet de migration dans les réelles conditions macro structurelles – Ce qui précède démontre que les migrantes ne sont pas des pions passifs qui se laissent porter aveuglément par les facteurs macro structurels (identifiés ci-dessus). L'analyse des données qualitatives précise également comment les femmes – au sein des structures données – créent leur trajet de migration et composent avec les opportunités et les expériences de perte. Les femmes jouent un rôle actif dans la conception du projet migratoire, la décision de migration, l'organisation du voyage, la participation aux réseaux, les envois de fonds et la participation à la société belge. Le travail qualitatif sur le terrain nuance l'image stéréotypée des migrantes comme passive et dépendante concernant les processus de migration. Leur rôle d'entrepreneur et leur rôle actif ne doivent pas nous rendre aveugle sur la vulnérabilité spécifique des migrantes. Dans quelle mesure est-ce que les femmes qui se sont éloignées de leur famille pour la faire survivre font elles réellement des choix (libres)?

Toutefois, la reconnaissance des 'ressources personnelles (agency)' est un exercice qui montre que ces "'ressources (agency)' vont être agissante et non pas dans le vide, mais dans des contextes sociaux spécifiques"⁴ et montre aussi "comment des individus et des groupes n'expriment pas d'une façon unique leur ressource personnelle"⁵. C'est rarement une question de tout ou rien, et la perception d'avoir une liberté d'action dans les différents domaines de la vie varie tout au long de la vie.

2) Les conclusions concernant les interactions entre les processus de genre et de migration

Un postulat central du projet est l'effet structurant de la migration sur les identités de genre. Pour cela la recherche part de la volonté de refléter une perspective longitudinale. Étant donné que la migration est une transition importante dans la vie qui provoque des changements d'identité, il est important d'utiliser une approche intégrée aux processus de migration et d'intégration, prenant en compte la période avant et après la migration, les pays émettant et recevant des migrants. Le concept d'identité dans la théorie de l'intersectionnalité - dans la région de langue néerlandaise connue sous le nom de « la pensée carrefour »⁶ – considère l'identité comme dynamique et multidimensionnelle. Cette

² Voir: Van Robaeys Bea, Vranken Jan, Perrin Nathalie & Martiniello Marco (2007), *De kleur van armoede, Armoede bij personen van buitenlandse herkomst*, Leuven: Acco.

³ Voir: Juchmans Goedroen & Wets Johan (2010), *Focus op: Maatschappelijk werk en etnisch-culturele minderheden in Leuven. Naar oplossingssporen in zorg en beleid op basis van een structureel overleg*, Leuven: OCMW Leuven.

⁴ Voir p. 74 de Leming Laura M (2007) 'Sociological Explorations: What is Religious Agency?', in: *The Sociological Quarterly*, 48, p. 73-92.

⁵ Voir p. 86 de Vanderwaeren Els (2010), *Vrouwen doen aan 'ijtihād. Hybriditeit als creatieve ruimte bij interpretaties van islam*, doctoraatsthesis, Antwerpen: Universiteit Antwerpen (UA), Faculteit Politieke en Sociale Wetenschappen.

⁶ Voir Wekker Gloria & Lutz Helma (2001), 'Een hoogvlakte met koude winden. De geschiedenis van het gender- en etniciteitsdenken in Nederland', in: Botman Maaïke, Jouwe Nancy & Wekker Gloria (eds.), *Caleidoscopische visies. De zwarte, migranten en vluchtelingenbeweging in Nederland*, Amsterdam: Koninklijk Instituut voor de Tropen, pp. 25-50; Van Mens-Verhulst Janneke (2007), *Intersectionaliteit in Vijf Veronderstellingen*, online:

considération nous permet d'analyser comment les aspects de l'identité ou les intersections des dimensions de l'identité (tels que le genre, l'ethnicité, la classe sociale, le statut juridique) sont plus / moins saillants dans les transitions de vie. Cette conceptualisation déjà plus dynamique de l'identité contribue à expliquer les changements identitaires qui ont été empiriquement constatés. En outre l'analyse de l'effet structurant de la migration sur les différentes dimensions identitaires a été faite en étudiant premièrement les changements entre ces « avant » et « après » la migration, puis en analysant comment ces dimensions identitaires et le genre se forment et changent dans l'interaction avec l'environnement immédiat (le partenaire) et l'ensemble de la société (la société belge avec le marché du travail, le système macro de genre, l'opinion publique et les stéréotypes). L'approche «avant» et «après» de cette recherche nous permet d'analyser tout le processus de migration de telle sorte qu'une perspective longitudinale est présente dans l'analyse. Ainsi nous remarquons comment les objectifs initiaux, qui sont fixés dans la région d'origine et dans la conception d'un projet de migration, sont ajustés par des expériences ultérieures en Belgique. En payant attention dans l'analyse aux changements entre « l'ici et le là-bas », entre « l'avant et le présent » et entre les différents domaines de la vie tels que l'emploi, la famille et la participation dans la vie associative, la dynamique et l'impact de la migration sont exposés.

L'impact de la migration sur les rapports de genre semble loin d'être univoque et est à la fin différent pour toutes les femmes. Les analyses transversales ont permis d'identifier un certain nombre de balises dans la carrière migratoire, par exemple selon le statut ((ir)régulier), la voie migratoire (regroupement familial, éducation, emploi) ou la situation familiale. Ceux-ci permettent la construction d'un certain nombre de «carrières migratoires générales». Nous soulignons qu'ils existent de nombreuses variations sur ces carrières ou trajets. Ci-dessous nous examinons ces carrières migratoires sur la base des changements de genre en termes de travail et la famille. Évidemment dans ces carrières les deux s'influencent mutuellement.

Les carrières migratoires des femmes identifiées : le travail - Une première carrière concerne les femmes qui migrent au titre du regroupement familial avec un partenaire autochtone. Contrairement aux attentes, les femmes éprouvent par la migration une position de dépendance, de «second ordre» au sein du couple. Elles décrivent souvent deux phases: après une période d'introduction en Belgique et un focus principal sur la vie familiale, elles veulent participer pleinement à la société belge. Leur entrée ainsi que leurs opportunités de carrière sur le marché du travail belge se passent difficilement. Beaucoup de femmes qui ont migré dans la cadre du regroupement familial souffrent d'un sentiment d'«un potentiel inexploité ». Le travail de terrain identifie un obstacle majeur dans l'orientation et l'assistance des migrants hautement qualifiés et les immigrés issus du mariage en particulier. L'accueil, la formation et l'orientation des nouveaux arrivants vers le marché du travail semblent particulièrement viser les migrants peu qualifiés. Au sein de l'intégration civique les personnes hautement qualifiées qui ont migré dans la cadre d'un regroupement familial sont souvent perçues que dans le contexte de la famille, tandis que les ambitions professionnelles individuelles apparaissent secondaires. Le/la partenaire vivant en Belgique est supposé(e) accompagner sa/son partenaire. Dans certains cas, avoir un/une partenaire belge est un avantage (par exemple le statut légal, l'accès au travail, la connaissance de la société belge). Cependant, ainsi les femmes sont également placées dans une situation de dépendance. L'enquête montre que le partenaire belge peut avoir une position dominante trop grande sur la carrière migratoire intégrée des femmes migrées dans le cadre du regroupement familial.

Nous retrouvons une *deuxième* carrière parmi les femmes hautement qualifiées qui migrent dans le cadre des études ou d'un emploi hautement qualifié. Si après les études on retourne vers la région d'origine, ou si on migre par la voie d'un contrat d'emploi préexistant, la

migration signifie une valeur ajoutée professionnelle et personnelle. Lorsque cependant, après les études on souhaite s'inscrire dans le marché du travail belge, ou on ne migre pas par la voie d'un contrat d'emploi préexistant, ce groupe partage les mêmes difficultés que les migrants dans le cadre du regroupement familial : presque toutes rencontrent la dégradation professionnelle (travailler sous le niveau de diplôme, des salaires bas) et relaté à ceci une « de-émancipation » personnelle. Si les femmes se placent elles-mêmes au centre du projet de migration et si elles migrent individuellement pour leur développement personnel, elles éprouvent une telle dévaluation professionnelle comme plus problématique. Comme pour les femmes qui migrent dans le cadre du regroupement familial, se sont les aspirations avant la migration et le degré de conscience des obstacles potentiels qui semblent déterminer comment on éprouve le changement de position causé par la migration.

Nous trouvons une *troisième* carrière chez les femmes provenant de pays appartenant à l'Union européenne (UE) (la Roumanie dans cette étude). L'adhésion à l'UE et les possibilités régulières sur le marché du travail que cela offre, ont un effet protecteur sur la position sur le marché du travail en Belgique. Alors que la migration pour les groupes étudiés a généralement un effet négatif sur la position « objective » (et non perçue) sur le marché du travail, la migration a pour les femmes roumaines dans de nombreux cas un effet positif sur la situation socio-économique « objective ». L'adhésion a conduit à plus de possibilités de migration régulière pour les femmes non qualifiées (vouchers) comme pour celles moyennement qualifiées (infirmières) et hautement qualifiées.

Une *quatrième* carrière est celle des femmes qui sont employées irrégulièrement comme domestiques ou bonnes d'enfants et qui ont migrées de façon irrégulière pour maintenir la famille dans la région d'origine. S'il ya de la famille - en particulier un (des) enfant(s) – qui est restée dans la région d'origine et les femmes migrent pas pour eux mais pour les enfants, la dévaluation professionnelle est vécue remarquablement comme beaucoup moins problématique. C'est le cas par exemple chez de nombreuses femmes qui sont employées irrégulièrement comme domestiques en Belgique au profit de la famille dans la région d'origine. Il est vrai que les expériences de ces femmes diffèrent des femmes moyennement à hautement qualifiées interrogées qui perçoivent leur travail peu qualifié et irrégulier en Belgique comme un projet individuel et qui avaient une position socio-économique relativement bonne avant la migration.

Les carrières migratoires des femmes identifiées : la famille - La migration des femmes dans le cadre du regroupement familial a un impact fondamental sur la position dans la famille et sur les relations de genre. Comme la situation juridique actuelle ne permet pas d'apprendre à se connaître d'une manière spontanée, ce n'est qu'après le processus de réunification que les femmes peuvent vivre légalement chez le partenaire belge et construire une relation avec leur partenaire. Les personnes dans le cadre du regroupement familial se sentent obligées de se marier tôt, afin d'apprendre à se connaître. La migration des femmes est associée à une transition de « célibataire » à « mariée ». Comme démontré, les femmes se retrouvent dans une relation de pouvoir inégale. Les intentions des deux partenaires sont souvent d'abord portées sur la construction d'une vie commune stable. Cependant, l'inégalité réelle éprouvée au sein du couple exerce une grande pression sur ces relations.

Dans les groupes étudiés qui ont migré en tant que couple de façon irrégulière, nous constatons souvent un impact positif de la migration sur la prédominance des femmes dans la famille, surtout parce qu'il existe actuellement plus de possibilités d'emploi (irréguliers) pour les femmes en Belgique. Cette migration de travail remet les relations traditionnelles de genre en question : en raison des possibilités d'emploi accrues pour les femmes elles assument souvent le rôle de soutien de famille. À cause du manque d'emploi en Belgique les hommes ne peuvent souvent pas réaliser le rôle typique de soutien de famille. La plupart du temps ils remplissent plus que dans la région d'origine des tâches ménagères. Les changements dans les rapports de genre sont une cause de tension au sein de la famille.

Ces changements de genre conduisent souvent au fil du temps à un projet de migration différent pour les hommes et les femmes: les femmes évoluent d'une perspective initialement temporaire à une perspective plus permanente, alors que les efforts des hommes se concentrent davantage sur les régions d'origine. Aussi le fait d'avoir des enfants en Belgique et l'objectif de leur offrir un avenir stable favorise l'intégration des femmes dans la société belge. Quand les mères migrent seules, une forme de maternité transnationale apparaît. Ici aussi nous observons les influences sur les rapports de genre comme décrit dans la section précédente. Il n'est pas étonnant que les changements importants dans les rapports de genre par la relation familiale transnationale et la longue absence des mères créent de tensions intrafamiliales. La migration des femmes initialement temporaire reçoit également souvent un caractère plus permanent et, parfois, les deux partenaires fondent une nouvelle famille.

3) Les recommandations politiques

Fédérales

- Il existe un besoin de statistiques à la fois pour mieux comprendre les trajets migratoires des femmes migrantes, et pour rendre possible une évaluation et élaboration de la politique. Comme démontré, les bases de données administratives disponibles ne permettent qu'une vision limitée de l'afflux des femmes migrantes et de leur position socio-économique en Belgique. En particulier, des données longitudinales (quantitatives) sont nécessaires, permettant d'aborder la migration plus d'un point de vue du parcours de vie et d'identifier les obstacles dans la carrière migratoire. En outre, tout changement de la politique doit être précédé d'une évaluation des adaptations effectuées et d'une étude comparative avec d'autres États membres de l'UE. En particulier, on pense à la réglementation sur le regroupement familial.
- Faciliter la délivrance de visas de court séjour (visa touristique), au cours duquel les couples peuvent apprendre à mieux se connaître. Maintenant, les couples font recours à une période de rencontre par le regroupement familial (c'est à dire un mariage) car un visa touristique est difficilement remis. À cause des restrictions générales relatives à la migration les couples doivent pratiquement d'abord se marier afin d'apprendre à mieux se connaître.
- Les catégories de la politique d'immigration belge et en particulier la dichotomie entre «migration de travail» et «migration familiale» ne correspondent pas à la nature dynamique d'un trajet migratoire complet, qui montre un chevauchement et des changements au cours de la vie entre les différentes catégories de la politique. L'attention politique devrait être accordée par exemple aux aspirations professionnelles des migrants dans le cadre de la migration familiale et aux aspirations familiales de migrants dans le cadre de la migration de travail.
- La politique à l'égard de la migration de travail doit être mieux adaptée aux besoins et aux pénuries sur le marché du travail. En dépit de la hausse du chômage en Belgique, la demande d'emploi des migrants augmente également, eux qui peuvent combler la pénurie pressante sur le marché belge du travail. La recherche montre une demande particulièrement élevée de femmes dans le secteur des services domestiques et de soins aux enfants et aux personnes âgées. Egalement dans le secteur médical il existe un grand besoin d'infirmières. Ces besoins sont en contradiction avec les possibilités limitées de migration régulière, et a comme effet pervers qu'une grande proportion de femmes travaille dans des conditions précaires. Un tel environnement est également un terrain fertile pour le «trafic humain», qui ces dernières années prend plus la forme d'exploitation économique. À cet égard, le secteur des services domestiques est un secteur à risque pour les femmes.
- Une distinction doit être faite entre les différents types de permis de travail B, l'élément clé de la politique migratoire belge. Il devrait y avoir une distinction entre les contrats de court terme, temporaires (trois mois) et renouvelables (un an). La recherche montre que la nature temporaire initiale de nombreux migrants de travail féminins prend une

forme permanente en raison des possibilités limitées juridiques pour la migration de travail à court terme et circulaire. Les efforts pour obtenir un permis de séjour permanent ne visent pas une installation permanente, mais doivent justement rendre possible des aller retour. Sur base de cette constatation et celle précédente, nous recommandons de créer des occasions de migration de travail de court terme (trois mois) dans les secteurs des services domestiques et des soins aux enfants et personnes âgées. Cela permettrait aux mères migrantes de rentrer sur une base régulière vers la famille dans la région d'origine.

- À la lumière d'un ajustement structurel du marché du travail aux réalités d'aujourd'hui, il est nécessaire d'aborder la migration de travail comme une source importante pour faire face aux évolutions démographiques tel que le vieillissement de la population.
- La Belgique peut reconnaître cette approche plus positive de la migration par la signature d'instruments internationaux. Ainsi, la Belgique n'a jamais signé la Convention n° 97 sur les travailleurs migrants de l'Organisation Internationale du Travail en 1949. En plus, la Belgique n'a pas souscrit à la Convention Internationale pour la protection de tous les travailleurs migrants et leurs familles⁷, comme formulée par l'Organisation des Nations Unies le 18 décembre 1990. La signature de ces conventions serait un signe d'appréciation de la migration comme un processus de développement économique, par opposition à la tendance actuelle à criminaliser les migrations. Nous recommandons la Belgique à participer activement à la convention concernant le travail en conformité avec la dignité humaine pour les travailleurs domestiques, lancée lors de la conférence de l'Organisation Internationale du Travail en Juin 2010 et qui sera présentée à l'approbation lors de la conférence de l'Organisation Internationale du Travail en 2011. Ceci afin que la Belgique puisse prendre des mesures au niveau législatif pour assurer la protection effective des droits fondamentaux des travailleurs domestiques⁸.

Régionales

- Au niveau régional on peut tenir compte de la rigidité mentionnée des catégories d'immigration du gouvernement fédéral. Il est semblé que de nombreux migrants féminins dans le cadre du regroupement familial sont insuffisamment orientés et accompagnés vers le marché du travail. Les migrants dans le cadre du regroupement familial sont généralement abordés dans le contexte de la vie de famille et le mariage. Cependant, les gens ne viennent pas seulement dans le contexte du mariage, ils veulent construire une vie en Belgique. Aujourd'hui, la responsabilité principale pour le trajet du nouvel arrivant repose chez le partenaire belge. Beaucoup de femmes témoignent qu'une meilleure orientation à leur arrivée aurait rendu leur trajet plus efficace et efficient.
- À cet égard, nous observons un décalage entre le discours de l'Europe concernant l'attraction de travailleurs hautement qualifiés et l'utilisation efficace de la main-d'œuvre disponible. La plupart des migrants hautement qualifiés interviewés souffrent d'un sentiment d'«un potentiel inexploité » et le sentiment d'être incapable de se prouver sur le marché du travail belge.
- Les nouveaux arrivants doivent pouvoir dès que possible participer à la société belge. Une politique de migration et d'intégration doit éliminer les obstacles à cette participation complète. Plusieurs villes-centres ne réussissent par exemple pas à exécuter correctement et à temps les différents contrôles de logement dans le cadre de la loi sur le séjour et le droit concernant le registre national. Par conséquent les étrangers qui ont une autorisation de séjour ne peuvent pas travailler et s'intégrer et mener une vie normale.
- Faciliter la reconnaissance des diplômes étrangers et de l'expérience de travail. D'autre

⁷ Convention Internationale pour la protection de tous les travailleurs migrants et leurs familles, approuvée à New York le 18 décembre 1990, UNTS n° 39481.

⁸ Le texte intégral du projet de recherche de la Commission pour le travail décent pour les travailleurs domestiques pour la conférence de Juin 2010 (C.T.D/D.227, 14/06/2010) peut être consulté sur : <http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/99thSession/lang--fr/index.htm>.

part, une évaluation de l'utilité de l'approbation des qualifications pour la carrière subséquente en Belgique doit être faite en consultation avec le nouveau venu. Les possibilités de travailler selon son diplôme sont potentiellement faibles en Belgique, avec comme conséquence que beaucoup de temps et d'énergie sont investis dans quelque chose qui ne peut ensuite être valorisé. On doit- en consultation avec le nouveau venu – faire une orientation réaliste, en tenant compte des besoins du marché du travail belge.

- Le développement des initiatives dans le cadre du bien-être visant à soutenir et offrir une médiation conjugale aux jeunes couples allochtones qui sont formés dans le cadre de la migration de mariage ayant des problèmes relationnels et qui développent leur relation dans un contexte des défis de la migration et de l'intégration. Souvent ils ont des attentes différentes de la relation et du partenaire. Cela met une pression supplémentaire sur les relations. Le statut de séjour dépendant du migrant met également les relations sous pression. En outre, un grand nombre d'allochtones (et a priori les migrants dans le cadre de la migration du mariage) trouvent très difficilement leur chemin vers les services d'assistance existants. Il existe un besoin d'aide relationnelle spécifique qui renforce les partenaires dans un dialogue constructif.
- Les nouveaux arrivants (hommes et femmes) doivent être informés et sensibilisés sur leurs droits. Afin d'éviter que les gens se retrouvent dans des situations très vulnérables à cause de l'ignorance, on peut porter attention dans le cours d'intégration aux droits des femmes, droits et services concernant la violence conjugale, la maltraitance, les services d'assistance et les associations d'immigrés.